

DECRYPTAGE

Entreprises

Dossier de Philippe Sclavon

# Pour une économie

Entrepreneurs  
d'avenir Les pionniers  
d'une économie plus humaine



**En cette période où se conjugent crise et remise en cause économique, défis sociaux, environnementaux et sociétaux, il devient essentiel de redéfinir l'entreprise de demain, sur la base d'un modèle respectueux des grands équilibres de la société. C'est la tentative d' **Entrepreneurs d'Avenir.****

**U**n objectif commun : engager l'entreprise vers une nouvelle démarche entrepreneuriale plus consciente de ses responsabilités, plus ambitieuse dans ses engagements. « *La crise financière et économique jette une lumière nouvelle sur la nécessité d'entreprendre autrement* », explique Claude Tendil, Président de Generali France, l'un des partenaires de l'initiative.

### La responsabilité sociétale des entreprises

Le concept vise à intégrer les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans les activités de l'entreprise et dans leurs interactions avec son environnement. Pour ces entrepreneurs d'avenir « *entreprendre autrement* » se traduit de différentes façons. Pour certains, l'activité même de l'entreprise témoigne : distribution de produits issus de l'agriculture biologique, in-

sertion de personnes fragilisées par un handicap, société de nettoyage utilisant uniquement des produits biodégradables, recyclage des déchets textiles... Pour d'autres, l'engagement prend forme à travers un statut différent. C'est le cas des Sociétés Coopérative de Production (SCOP). La Scop est une société commerciale qui vit et se développe dans le secteur concurrentiel avec les mêmes contraintes de gestion et de rentabilité que toute entreprise. Son originalité : les salariés sont associés majoritaires de l'entreprise dont ils détiennent au moins 51% du capital. Enfin, pour certains, l'engagement s'exprime dans le mode de gestion et la stratégie de l'entreprise : certification des produits ou service, embauche privilégiée de personnes en difficulté, management environnemental accru, accentuation de la formation du personnel...



# plus humaine

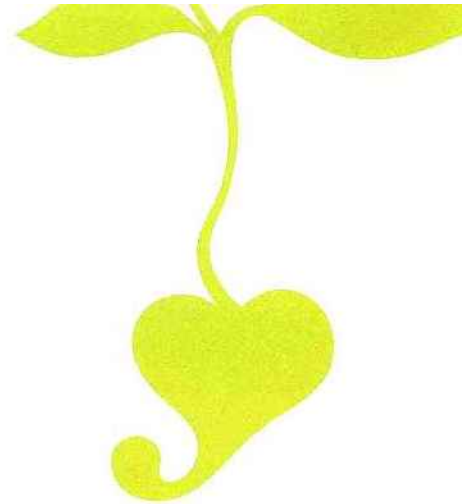
« Dans certaines entreprises la RSE s'inscrit dans les métiers, la stratégie, pour d'autres cela relève de la bonne action ou du mécénat » remarque Nicole Notat, Présidence de VIGEO, société de notation et d'audit en RSE. « Cette réflexion est très récente et les entreprises qui s'engagent n'en sont qu'au démarrage ».

## Vers un label « entreprise responsable »

Cette immaturité se retrouve également dans les normes et les labels en cours de création ou récemment créé. « On a beaucoup de labels sur la qualité des produits mais peu sur le comportement responsable ou non des fabricants », témoigne Gérard Schoun, directeur général de LUCIE. Une norme internationale est en cours de création sur ce thème (ISO 26000) mais l'ISO peine à trouver un consensus sur la définition du concept de responsabilité sociétale. Cette norme définit pour l'instant la RSE en sept questions : les conditions de travail, les droits de la personne, l'environnement, les relations avec les parties prenantes, les bonnes pratiques dans les affaires, la gouvernance et l'engagement sociétal sur le territoire. Beaucoup d'entrepreneurs craignent toutefois de devoir faire face à un référentiel théorique, difficilement applicable à leurs structures.

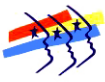
## Pionniers d'un nouveau modèle de croissance

Les entreprises d'avenir sont celles capables de générer un nouveau type de croissance fondé sur l'efficacité et la responsabilité, l'équité et la durabilité. Ces dimensions sont fondamentales et stratégiques pour les acteurs économiques car elles deviennent l'essence même du progrès économique et permettent ainsi de répondre aux attentes des parties prenantes, de la société et de faire face aux menaces pour notre planète. Il y a de plus en plus d'entrepreneurs et de dirigeants de PME pour qui l'Homme, l'environnement et le vivre ensemble, c'est-à-dire le développement durable, se retrouvent au cœur des projets, des produits et des services (commerce équitable, aide à la personne, respect de l'environnement), en pilier des activités, en repère des modes de management et de gouvernance. La sensibilisation apparaît essentielle pour que d'autres les rejoignent et bénéficient du partage des pratiques qui fonctionnent. La mise en place d'incitations concrètes, sous la forme notamment de mesures fiscales que certains évoquent, pourrait les aider à se lancer dans une telle démarche.



**Beaucoup d'entrepreneurs craignent toutefois de devoir faire face à un référentiel théorique, difficilement applicable à leurs structures.**





### Questions

Quelles réactions vous invoquent l'idée de soutenir la création de « Clusters » ou pôles de compétitivité d'entreprises de l'économie solidaire et sociale pour favoriser l'émergence de filières métiers à l'instar de ce que font les entreprises classiques



### Arnaud Mourot, président d'Ashoka (partenaire du développement de l'entrepreneuriat social)

Cette idée soutenue le 4 juin 2009 à l'occasion des rencontres du Parlement des Entrepreneurs, a reçu un accueil favorable de l'Assemblée nationale et devrait logiquement voir le jour dans un futur proche.

Elle sous entend d'autre part de s'associer des capitaux pour financer l'investissement. Le soutien des acteurs traditionnels du secteur tel France Active semble acquis d'avance mais d'autres acteurs du capital développement à l'instar d'Apax Partners France initié par l'anglais Sir Cohen, peuvent également être intéressés à ce genre de projet. De plus en plus d'entreprises s'interrogent aujourd'hui sur la meilleure manière de développer et profiter d'un budget consacré à la Responsabilité Sociale et Environnementale de leurs structures. L'épargne salariale est un autre partenaire possible de ce type de concept, de même que beaucoup de particuliers s'intéressent aujourd'hui aux rendements de fonds de dotation et fonds de proximité émergents, équivalent, voire même inférieur au rendement d'un Plan d'Epargne en Actions (PEA).

## Les entrepreneurs d'avenir à l'Assemblée

Initié par Generali et l'équipe de la Cité de la Réussite, « Entrepreneurs d'Avenir » vise à partager les initiatives pionnières qui concilient efficacité économique et responsabilité sociale. Pour sa première édition, le Parlement des Entrepreneurs d'Avenir a réuni plus de 200 dirigeants le 4 juin dernier, pour procéder à un état des lieux, région par région, de ces acteurs économiques et associatifs pour qui la Responsabilité Sociétale des Entreprises et la Performance Globale sont un moteur de leur stratégie. D'un côté, nombre de chefs d'entreprise comprennent que le seul business ne suffit pas à faire vivre l'homme pleinement et à construire une société qui s'épanouisse; de l'autre, des entrepreneurs sociaux et associatifs découvrent qu'ils doivent aller vers plus de professionnalisme et tendre vers une justification économique



viable. Pour aller plus loin et « passer d'une succession d'expériences à un système », le député UMP Jean-Paul Charié a lancé l'idée de dix à vingt territoires d'avenir pour promouvoir les initiatives qui se feront jour dans les régions. Des quartiers, des cantons qui appliqueraient les principes du développement durable dans la gestion de l'eau, des déchets ou des transports. Une proposition concrète qui découle de sa mission consacrée à la réforme de l'urbanisme commercial. « Sur ces territoires, tous les acteurs seront mobilisés pour avoir des comportements d'entrepreneurs d'avenir. On veut que le monde de l'entreprise soit un des acteurs du développement d'une société de progrès pour l'homme » souligne-t-il. Président d'Ethiquable, première SCOP distribuant des produits issus du commerce équitable, Rémi Roux propose que l'Etat favorise la reprise de TPE

et PME appelées à disparaître faute de repreneurs par des Scop de salariés. Sans surprise, l'argent restant le nerf de la guerre, la principale revendication des "entrepreneurs d'avenir" est d'obtenir des mesures fiscales incitatives. Pour l'instant, les échanges entre le monde politique et celui des « entrepreneurs d'avenir » en sont encore aux prémices. Les deux camps s'observent. Avant de s'engager ensemble vers un nouveau modèle ? En tout cas, la crise économique peut être le moment d'expérimenter une autre forme d'entrepreneuriat.



L-Marc HAEDRICH / VISUAL Press Agency

Pour Manuel Valls, député-maire PS d'Evry, les politiques doivent encourager ces nouveaux entrepreneurs. « Le politique doit s'inspirer des innovations et expériences menées en la matière par les entreprises, les SCOP ou les associations ».